



MRC DU HAUT-RICHELIEU
Séance ordinaire

Mercredi, le 14 février 2018
19 h 30
Ordre du jour

- 19 h 30 Ouverture de la séance.
Adoption de l'ordre du jour et déclaration d'intérêts.
Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2018.
Période de questions.
- 1.0 URBANISME**
- 1.1 Schéma d'aménagement et de développement**
- 1.1.1 Avis techniques**
- A) Municipalité de Venise-en-Québec : Règlement 446-2017.
B) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Règlements 2017-185-11, 2017-186-03 et 2017-190-04.
- 1.1.2 Modifications**
- A) Règlement 536
- A.1 Adoption du règlement 536 concernant une dérogation en plaine inondable visant la reconstruction du pont du ruisseau Bleury situé en la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.
A.2 Adoption du document indiquant la nature des modifications que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu devra apporter à ses instruments d'urbanisme advenant l'entrée en vigueur du règlement 536.
- 1.1.3 Plaine inondable**
- A) Démarches auprès du gouvernement du Québec relativement aux cotes d'inondation.
- 2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 2.1 Entente de développement culturel 2018-2020**
- A) Pour information : Appel de projets en médiation culturelle jusqu'au 2 avril 2018.
B) Autorisation au démarrage des projets annuels.
- 2.2 Fonds de développement des territoires (FDT) : Priorités d'intervention 2018-2019.
2.3 CETHR : Nomination d'administrateurs (1 élu et 5 représentants de l'industrie).
2.4 Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) : Demande de subvention révisée pour l'amélioration du réseau cyclable.
- 3.0 SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE**
- 3.1 Rapport annuel d'activités AN 7 : Modifications.
3.2 Point d'information : Attestation du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé en date du 9 janvier 2018.
3.3 Processus d'entrée en vigueur : Adoption de la version attestée du SCRI révisé et date d'entrée en vigueur le 23 février 2018.
- 4.0 FONCTIONNEMENT**
- 4.1 Finances**
- 4.1.1 Liste des comptes.
4.1.2 Coopérative d'informatique municipale (CIM) : Engagement visant le transfert de données, l'acquisition de logiciel et la formation.
4.1.3 CIM : Contrat de soutien technique 2018.

4.2 Divers**4.2.1 Demandes d'appui**

- A) Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Système de fiscalité foncière agricole.
- B) MRC du Rocher-Percé : Programme de réparations d'urgence (PRU) de la SHQ.
- C) MRC des Laurentides : Extension de délai visant le dépôt des demandes d'aide financière en lien avec la mise en commun d'équipements, d'infrastructure, de services ou d'activités municipales.
- D) MRC de Témiscamingue : Modification de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) afin que l'affichage prévu à l'article 80.3 soit facultatif et non obligatoire.

5.0 COURS D'EAU

- 5.1 Cours d'eau Grande Décharge des Terres Noires, branches 15 et 16 - Municipalités de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Angèle-de-Monnoir : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (015-097-054) 283,50\$; Groupe PleineTerre inc. 6 667,87\$; Excavation Infraplus inc. 25 213,79\$; Groupe PleineTerre inc. 7 898,89\$; Excavation Infraplus inc. 5 657,11\$; Frais de piquetage 56,37\$; Frais de piquetage 103,37\$; Frais d'administration 962,56\$ pour un total de 46 843,46\$.
- 5.2 Cours d'eau du Milieu (côté nord de la première Grande Ligne) - Municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (016-065-036) 348,63\$; Groupe PleineTerre inc. 4 906,57\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 25 765,90\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 4 042,98\$; Groupe PleineTerre inc. 4 650,62\$; Frais de piquetage 98,67\$; Frais d'administration 912,74\$ pour un total de 40 898,57\$.
- 5.3 Ruisseau Chartier et sa branche 11 - Municipalités de Sainte-Anne-de-Sabrevois et Saint-Alexandre : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (016-060-030) 66,30\$; Excavation CMR inc. 21 084,97\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Ferme Canabel inc. 869,47\$; Groupe PleineTerre inc. 3 841,42\$; Excavation CMR inc. 2 010,91\$; Groupe PleineTerre inc. 3 603,54; Frais de piquetage 70,98\$; Frais d'administration 811,84\$ pour un total de 32 531,89\$.
- 5.4 Cours d'eau Lemieux - Municipalité d'Henryville : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (016-042-023) 66,46\$; Groupe PleineTerre inc. 1 905,48\$; Groupe PleineTerre inc. 609,36\$; 9316-8631 Québec inc. 4 748,46\$; 9316-8631 Québec inc. 5 771,74\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Groupe PleineTerre inc. 2 488,31\$; 9316-8631 Québec inc. 948,55\$; Frais de piquetage 44,00\$; Frais d'administration 785,68\$ pour un total de 17 540,50\$.
- 5.5 Rivière du Sud, branche 71B - Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (016-010-038) 65,89\$; Groupe PleineTerre inc. 2 670,21\$; Groupe PleineTerre inc. 172,46\$; Excavation Infraplus inc. 8 389,42\$; Groupe PleineTerre inc. 2 522,92\$; Frais de piquetage 59,86\$; Frais d'administration 798,45\$ pour un total de 14 679,21\$.
- 5.6 Chartier, branches 12 et 14 - Municipalités de Saint-Alexandre et Saint-Jean-sur-Richelieu : Entérinement de factures et autorisation à répartir : Groupe PleineTerre inc. (017-055-027) 1 379,70\$; Groupe PleineTerre inc. 5 823,43\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 18 935,06\$; Frais de piquetage 45,76\$; Frais de piquetage 27,38\$; Frais d'administration 882,61\$ pour un total de 27 093,94\$.

6.0 VARIA

- 6.1 Dépôt des documents d'information et rapport des délégués.

7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

- N.B. Prochaine séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC du Haut-Richelieu le mercredi 14 mars 2018.